



**Conseil de tutelle**

Distr.  
GENERALE

T/PET.10/690  
18 avril 1988  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

**PETITION DU FRERE ARMAND E. GUILLET, SC, BROTHERS OF THE SACRED HEART,  
CONCERNANT LE TERRITOIRE SOUS TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE**

(Distribuée conformément au paragraphe 1 de l'article 85 du règlement  
intérieur du Conseil de tutelle)

Brothers of the Sacred Heart  
St. John Residence  
159 Earle Street  
Woonsocket, Rhode Island 02895

Le 11 février 1988

Le Président du Conseil de tutelle de  
l'Organisation des Nations Unies  
New York, N. Y. 10017

Monsieur le Président,

Je vous écris au nom du peuple belauan qui lutte pour préserver son île de la  
menace nucléaire.

Vous vous rappellerez peut-être qu'en 1979, le peuple belauan a adopté une  
constitution sans précédent qui fait de son territoire une zone dénucléarisée. Or,  
depuis cette époque, le Gouvernement des Etats-Unis a fait pression sur le peuple  
belauan, à chacun des neuf plébiscites, pour qu'il revienne sur cette interdiction  
nucléaire. Vous vous rappellerez également qu'après son élection, Remeliik,  
premier Président des Belau (et avocat ardent de la dénucléarisation), a été  
assassiné en juin 1985, et que ce meurtre n'a toujours pas été élucidé.

En votre qualité de président du Conseil de tutelle, il vous incombe de  
garantir à cette petite nation le droit dont elle, et elle seule, dispose  
d'accepter ou de refuser l'entrée de tout navire, aéronef ou engin à charge  
nucléaire dans ses eaux territoriales. L'Organisation des Nations Unies a le  
devoir de protéger les Belauans de toute pression ou contrainte extérieure visant à  
les amener à accepter l'invasion nucléaire de leur territoire béni du ciel.

T/PET.10/690

Français

Page 2

Je vous remercie de tout ce que font vos services pour préserver le droit à l'autodétermination de cette île minuscule du Pacifique et de son peuple.

Veillez agréer, Monsieur le Président. etc.

(Signé) Frère Armand E. GUILLET, SC

P.S. : Je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'envoyer, si vous le pouvez, un rapport sur la situation actuelle des îles Belau à cet égard. Je vous en remercie.

-----